Conseil municipal • Mars 2024

Mercredi 27 mars, dès 20 heures

Vous pouvez assister librement au Conseil municipal, les séances sont ouvertes au public et ne nécessitent aucune inscription préalable. RDV à l'Hôtel de Ville un peu avant l'ouverture de la séance, et le tour est joué ! Nous vous attendons **mercredi 27 mars** ! Sera voté le budget.



La séance est retransmise, en direct, sur Facebook et notre site internet.

Les comptes-rendus sont par ailleurs disponibles sur www.magny-les-hameaux.fr, consultables en mairie sur simple demande et une version synthétisée est affichée sur les panneaux d'information municipale.

Par ailleurs, pour rappel, la municipalité vous propose d'autres dispositifs pour favoriser la proximité entre habitants et élus : des comités consultatifs ouverts à tous, des rencontres avec les élus le samedi matin à l'Hôtel de Ville (en dehors des jours fériés et des vacances scolaires), allô M. le Maire, visite de quartiers & hameaux…

Coordonnées

Hôtel de Ville
Place Pierre Bérégovoy
Parvis de l'Hôtel de Ville
78114
Magny-les-Hameaux
Documents
Ordre du jour du conseil municipal du 27 mars 2023